

Code d'article	195.70
Description	SERVIETTES
Catalogue	COT 7, HOS 54, LIK 7
Date de modification	23/02/2023 19:38:55

Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE
Dimensions 40x40 CM
Taille pliée 20X20 CM
Matériel SPUNLACE
Couleur GRIS
Grammage 70 G/M2
Poids net d'une unité (g) 11,00
Ligne de produits 'LIKE LINEN'

Codes

Intrastat 48183000
ITF14 18420499195701
EAN13 8420499195704

Colisage

Paquet Unités / paquet 50
Dimensions paquet (cm) 20,00 x 20,50 x 9,50
Poids paquet (kg) 0,62
Volume paquet (m³) 0,0038950

Signage Triman et Info-Tri



Carton Unités / carton 600
Paquets /carton 12
Dimensions carton (cm) 21,00 x 63,00 x 34,00
Poids carton (kg) 7,38
Volume carton (m³) 0,0449820

Signage Triman et Info-Tri



Palette Cartons / couche 5
Cartons / palette 20
Conditionnement (U base x couches) 5 x 4
Poids (kg) 173,60
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Biodégradable Compostable EN 13432 Micro-ondes Four Cash & Carry



Certificats



Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.



Depuis 2005, Garcia de Pou est certifié à la norme UNE-EN ISO 9001 – Système de gestion de qualité. N° Registre 0.0404392 (TUV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Système d'impression flexographique avec des encres compostables "OK COMPOST" ou COMPOSTABLES qui suivent les exigences de biodégradation.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement de la Commission CE 2023/2006, du 22 décembre 2006, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Paquet image

